

Questions orales

[Français]

L'ÉNERGIE

LES PRÉSUMÉES COUPURES DES LIVRAISONS D'HUILE À CHAUFFE PAR LA COMPAGNIE GOLDEN EAGLE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si tous les propos qu'on a entendus toute la fin de semaine dans la région de Québec, notamment à Québec, sur le rationnement de l'huile à chauffer, sont fondés? Le ministre a-t-il été informé de cette situation d'une façon officielle? Cet avant-midi encore il y avait un débat à la radio et on affirmait que les coupures de la compagnie Golden Eagle à l'égard des distributeurs indépendants étaient de l'ordre de 70 p. 100. Le ministre est-il au courant de cette situation?

● (1430)

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, des députés de mon propre parti et les distributeurs indépendants m'en ont parlé.

La situation a été, est et continuera probablement d'être difficile pendant encore quelque temps. Le problème a été aggravé non seulement par le temps froid de cet hiver, mais par les grandes difficultés qu'ont connues certains raffineurs de l'Est. Le député aura remarqué, par exemple, que la raffinerie de Gulf à Montréal a été la semaine dernière la proie d'un incendie qui a réduit la production de près de 40,000 barils par jour. La raffinerie d'Imperial Oil et la raffinerie de Shell à Montréal ont aussi connu des difficultés.

Les raffineries m'ont assuré qu'elles avaient fait des efforts spéciaux pour approvisionner le marché en mazout. Une partie du pétrole brut qui a récemment été déchargé à Point Tupper, par exemple, sera rechargé sur un autre pétrolier et transporté à Golden Eagle, près de Québec, pour y être transformé et ensuite acheminé vers le marché de Montréal.

Les raffineries de l'Est sont en train de prendre un certain nombre de mesures semblables pour essayer d'améliorer la situation. Nous faisons ce que nous pouvons pour nous assurer que les raffineries approvisionnent les distributeurs indépendants, et n'essaient pas, par exemple, de trouver de nouveaux clients à ce moment-ci, mais continuent à approvisionner les revendeurs pour qu'ils puissent à leur tour approvisionner leurs clients réguliers.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Le ministre, d'après sa réponse, est certainement conscient de la gravité de la situation. Je voudrais tout de même lui poser une question supplémentaire. Étant donné que ce sont les familles qui n'ont pas de chauffage central qui sont les plus affectées par cette situation faite aux détaillants indépendants, parce que les familles qui ont une petite fournaise, une annexe comme on l'appelle communément, n'ont pas de grands réservoirs afin de s'approvisionner pour plusieurs semaines, ordinairement c'est un baril de 45 gallons, cela ne dure pas très longtemps, est-ce que le ministre prévoit pouvoir prendre des mesures pour assurer que les détaillants puissent avoir suffisamment d'huile à chauffer pour

[M. Allmand.]

satisfaire d'abord aux besoins de ces familles dont le chauffage est tel que je viens de le décrire?

[Traduction]

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, nous continuerons à faire pression sur les raffineurs pour nous assurer que les revendeurs obtiennent le mazout de façon à pouvoir aider les gens qui se trouvent dans les genres de situations difficiles dont le député a parlé.

* * *

L'INDUSTRIE

L'EFFET NUISIBLE DE L'IMPOSITION DE DROIT AMÉRICAIN SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce.

Comme le sait le ministre, quelque 70 p. 100 de nos exportations vont aux États-Unis et nous accusons un important déficit au chapitre des produits finis manufacturés. Le département du Trésor américain vient tout juste d'imposer un droit de 9 p. 100 à Honeywell pour l'exportation aux États-Unis d'un système de détection optique en prétendant qu'il s'agit d'un tarif compensatoire et qu'Honeywell a été subventionné en recevant une subvention à la recherche et au développement en vertu du programme d'aide à l'avancement de la technologie industrielle du ministère du ministre qui fait maintenant partie du programme de développement de l'entreprise.

J'aimerais demander au ministre si le gouvernement a aidé Honeywell dans cette affaire jusqu'ici? Le gouvernement s'assurera-t-il que la société interjettera appel? Le gouvernement proteste-t-il contre l'imposition de ce droit compensatoire auprès du gouvernement des États-Unis et, si celui-ci refuse de revenir sur sa décision, est-ce que cela risque de compromettre le programme d'aide au développement de l'entreprise qui vise l'ensemble de l'industrie canadienne?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): D'abord, monsieur l'Orateur, cela ne compromet pas l'ensemble du programme de développement de l'entreprise. Deuxièmement, nous aidons Honeywell et nous protestons autant que possible contre la mesure prise par le gouvernement des États-Unis.

Troisièmement, nous avons un excédent de 3.5 milliards de dollars dans le commerce des produits finis et cela comprend notre commerce tant avec les États-Unis qu'avec le reste des pays du monde.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, le déficit de notre balance de paiements et de notre compte courant est de plus de 12 milliards de dollars dans le domaine des produits manufacturés. Le ministre ne peut pas prétendre le contraire.

Je voudrais poser une question supplémentaire. La subvention accordée à la société Honeywell devait servir pour la recherche industrielle. On considère maintenant que cette subvention devait aider la société à mettre sur le marché un produit qui se vendrait bien.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention d'essayer de restructurer les subventions de ce genre de façon à éviter ce problème à l'avenir? Deuxièmement, le ministre ou le gouvernement profite-t-il des négociations du GATT pour faire en sorte que, s'ils ont gain de cause dans ce cas-ci, le